RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02999
Numéro SIREN : 424 628 907
Nom ou dénomination : EMATHERM

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/024007

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 RUE DE L'AQUEDUC 69210 LENTILLY — Durée de l'exercice précédent* 21

Numéro SIRET* 42462890700059 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	44 817	AG 44 110	707	
	Fonds commercial (1)	AH	209 617	AI	209 617	209 617
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		12 723
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 927	AS 5 876	3 051	7 098
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		127
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	8 044	BI	8 044	8 111
	TOTAL (II)	BJ	271 405	BK 49 986	221 420	237 676
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 866	BM	1 866	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	284 285	BY 48 168	236 118	258 739
	Autres créances (3)	BZ	182 213	CA	182 213	168 592
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	64 562	CG	64 562	82 448
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 571	CI	1 571	801
	TOTAL (III)	CJ	534 498	CK 48 168	486 331	510 580
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	805 903	1A 98 153	707 750	748 256

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 044 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	51 103	51 103
	Report à nouveau	DH	(41 776)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	87 523	(41 776)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	140 851	53 327
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	52 024	47 821
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	52 024	47 821
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 073	6 672
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 732	5 745
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	135	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	222 380	257 006
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 883	231 027
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 519	12 061
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	114 154	134 597
	TOTAL (IV)	EC	514 876	647 108
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	707 750	748 256

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	514 876	646 468
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	29 890	1 767

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		628
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 612 959	FH		FI	1 612 959	3 198 945
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 612 959	FK		FL	1 612 959	3 199 572
	Production stockée*					FM		(4 778)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	333	8 378
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	48 405	108 569
	Autres produits (1) (11)					FQ	648	18 919
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 662 345	3 330 661
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	225 165	572 844
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 866)	27 964
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	877 063	1 451 863
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 762	33 282
	Salaires et traitements*					FY	249 701	954 485
	Charges sociales (10)					FZ	151 333	544 307
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 001	19 933
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		7 392
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	52 024	47 821
	Autres charges (12)					GE	4 225	94 281
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 566 407	3 754 172
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	95 937	(423 511)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	612	1 499
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	612	1 499
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 230	824
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 230	824
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(618)	675
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	95 319	(422 836)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		168 990
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 299	212 336
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 299	381 326
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55	266
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 040	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 095	266
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 796)	381 060
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 669 256	3 713 486
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 581 733	3 755 262
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	87 523	(41 776)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	584	17 676
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	55	
Valeur Comptable Immobilisations cédées	14 041	
Produits exceptionnels divers		6 299

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait particulier n'est à signaler ici.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement.) auront un impact significatif sur l'activité 2020.

Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières. La Gouvernance de la société suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

A la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	266 977		740
Installations générales agencements aménagements des constructions	42 045		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 213		744
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 591		
TOTAL	93 848		744
Prêts, autres immobilisations financières	8 411		
TOTAL	8 411		
TOTAL GENERAL	369 236		1 484

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		13 283	254 434	254 434
Installations générales agencements aménagements constr.		42 045		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 030	8 927	8 927
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		17 591		
TOTAL		85 665	8 927	8 927
Prêts, autres immobilisations financières		367	8 044	8 044
TOTAL		367	8 044	8 044
TOTAL GENERAL		99 315	271 405	271 405

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	57 360	33	13 283	44 110
Installations générales agencements aménagements constr.	29 322	14	29 336	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 115	3 953	25 192	5 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 463	0	17 464	
TOTAL	73 900	3 967	71 992	5 876
TOTAL GENERAL	131 260	4 001	85 275	49 986

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 953				
Matériel de bureau informatique mobilier	0				
TOTAL	3 967				
TOTAL GENERAL	4 001				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 044	8 044	
Clients douteux ou litigieux	52 450	52 450	
Autres créances clients	231 835	231 835	
Personnel et comptes rattachés	2 941	2 941	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	945	945	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 793	33 793	
Divers état et autres collectivités publiques	3 721	3 721	
Groupe et associés	71 304	71 304	
Débiteurs divers	69 509	69 509	
Charges constatées d'avance	1 571	1 571	
TOTAL	476 113	476 113	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 433	30 433		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	640	640		
Emprunts et dettes financières divers	20	20		
Fournisseurs et comptes rattachés	222 380	222 380		
Personnel et comptes rattachés	1 511	1 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 938	37 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 380	91 380		
Autres impôts taxes et assimilés	3 054	3 054		
Groupe et associés	1 712	1 712		
Autres dettes	11 519	11 519		
Produits constatés d'avance	114 154	114 154		
TOTAL	514 741	514 741		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 815			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	4 000			4 000

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 140
Autres créances	55 342
Total	60 481

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 813
Dettes fiscales et sociales	9 921
Total	20 277

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Trop perçus	1 799	77880000
- Transaction	4 500	77880000
Total	6 299	
Charges exceptionnelles		
- VCEAC Immobilisations corporelles	13 674	67520000
- VCEAC Immobilisations financières	367	67560000
Total	14 041	

Commissaire aux Comptes Orial

EMATHERM
Société par actions simplifiée à associés unique au capital de 40 000 euros
Siège social :
ZA de Charpenay - 9, rue de l'aqueduc - 69210 LENTILLY
424 628 907 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 87 523 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 523 euros
Absorption des pertes antérieures Le compte report à nouveau étant porté à 0 euros	- 41 776 euros
Solde	45 747 euros
Aux autres réserves Dont le montant s'élève désormais à 96 850 euros	45 747 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 140 851 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

La dernière distribution étant intervenue au titre de l'exercice clos le 31 mars 2014.

⁂

Certifié conforme
M. Stéphane SIFFERT
Pour la Société A GROUP, Associée unique et Présidente

Orial

Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EMATHERM
SAS au capital de 40 000 Euros

Siège social :
9 Rue de l'Aqueduc
ZA de Charpenay
69210 Lentilly

424 628 907 RCS LYON

SIÈGE SOCIAL

LYON
Le Thelemos
2-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS
6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS
22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

/ILLEFRANCHE s/SAÔNE
167, rue Charles Germain
9400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr

Membre du réseau
JPA INTERNATIONAL

EMATHERM

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Ce document contient 13 pages

afaq AFNOR CERTIFICATION
Audit Statutaire *Premium*
RÉF. 19801

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EMATHERM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les achats et ventes enregistrés au compte de résultat ont été contrôlés par le biais d'une revue analytique et de sondages sur pièces, notamment dans le but de valider la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité de ces enregistrements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15 septembre 2020

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

Michaël BRION
Fondé de Pouvoirs

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 RUE DE L'AQUEDUC 69210 LENTILLY — Durée de l'exercice précédent* 21

Numéro SIRET* 42462890700059 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	44 817	AG 44 110	707	
	Fonds commercial (1)	AH	209 617	AI	209 617	209 617
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		12 723
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 927	AS 5 876	3 051	7 098
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		127
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	8 044	BI	8 044	8 111
	TOTAL (II)	BJ	271 405	BK 49 986	221 420	237 676
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 866	BM	1 866	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	284 285	BY 48 168	236 118	258 739
	Autres créances (3)	BZ	182 213	CA	182 213	168 592
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	64 562	CG	64 562	82 448
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 571	CI	1 571	801
	TOTAL (III)	CJ	534 498	CK 48 168	486 331	510 580
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	805 903	1A 98 153	707 750	748 256

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP 8 044 — (3) Part à plus d'un an : — CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Validé par Compta Online Orial

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	51 103	51 103
	Report à nouveau	DH	(41 776)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	87 523	(41 776)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	140 851	53 327
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	52 024	47 821
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	52 024	47 821
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 073	6 672
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 732	5 745
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	135	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	222 380	257 006
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 883	231 027
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 519	12 061
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	114 154	134 597
	TOTAL (IV)	EC	514 876	647 108
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	707 750	748 256
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	514 876	646 468
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	29 890	1 767

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Commissaire aux Comptes Orial

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		628
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 612 959	FH		FI	1 612 959	3 198 945
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 612 959	FK		FL	1 612 959	3 199 572
	Production stockée*					FM		(4 778)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	333	8 378
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	48 405	108 569
	Autres produits (1) (11)					FQ	648	18 919
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 662 345	3 330 661
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	225 165	572 844
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 866)	27 964
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	877 063	1 451 863
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 762	33 282
	Salaires et traitements*					FY	249 701	954 485
	Charges sociales (10)					FZ	151 333	544 307
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 001	19 933
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		7 392
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	52 024	47 821
	Autres charges (12)					GE	4 225	94 281
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 566 407	3 754 172
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	95 937	(423 511)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	612	1 499
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	612	1 499
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 230	824
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 230	824
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(618)	675
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	95 319	(422 836)

Cegid Group

Commissaire aux Comptes Orial

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : EMATHERM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		168 990
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 299	212 336
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 299	381 326
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55	266
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 040	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 095	266
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 796)	381 060
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 669 256	3 713 486
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 581 733	3 755 262
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	87 523	(41 776)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	584	17 676
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	55	
Valeur Comptable Immobilisations cédées	14 041	
Produits exceptionnels divers		6 299

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait particulier n'est à signaler ici.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement.) auront un impact significatif sur l'activité 2020.

Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières. La Gouvernance de la société suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

A la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	266 977		740
Installations générales agencements aménagements des constructions	42 045		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 213		744
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 591		
TOTAL	93 848		744
Prêts, autres immobilisations financières	8 411		
TOTAL	8 411		
TOTAL GENERAL	369 236		1 484

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		13 283	254 434	254 434
Installations générales agencements aménagements constr.		42 045		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 030	8 927	8 927
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		17 591		
TOTAL		85 665	8 927	8 927
Prêts, autres immobilisations financières		367	8 044	8 044
TOTAL		367	8 044	8 044
TOTAL GENERAL		99 315	271 405	271 405

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	57 360	33	13 283	44 110
Installations générales agencements aménagements constr.	29 322	14	29 336	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 115	3 953	25 192	5 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 463	0	17 464	
TOTAL	73 900	3 967	71 992	5 876
TOTAL GENERAL	131 260	4 001	85 275	49 986

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 953				
Matériel de bureau informatique mobilier	0				
TOTAL	3 967				
TOTAL GENERAL	4 001				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 044	8 044	
Clients douteux ou litigieux	52 450	52 450	
Autres créances clients	231 835	231 835	
Personnel et comptes rattachés	2 941	2 941	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	945	945	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 793	33 793	
Divers état et autres collectivités publiques	3 721	3 721	
Groupe et associés	71 304	71 304	
Débiteurs divers	69 509	69 509	
Charges constatées d'avance	1 571	1 571	
TOTAL	476 113	476 113	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 433	30 433		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	640	640		
Emprunts et dettes financières divers	20	20		
Fournisseurs et comptes rattachés	222 380	222 380		
Personnel et comptes rattachés	1 511	1 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 938	37 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 380	91 380		
Autres impôts taxes et assimilés	3 054	3 054		
Groupe et associés	1 712	1 712		
Autres dettes	11 519	11 519		
Produits constatés d'avance	114 154	114 154		
TOTAL	514 741	514 741		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 815			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	4 000			4 000

Commissaire aux Comptes Orial

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 140
Autres créances	55 342
Total	60 481

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 813
Dettes fiscales et sociales	9 921
Total	20 277

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Trop perçus	1 799	77880000
- Transaction	4 500	77880000
Total	6 299	
Charges exceptionnelles		
- VCEAC Immobilisations corporelles	13 674	67520000
- VCEAC Immobilisations financières	367	67560000
Total	14 041	

Commissaire aux Comptes Orial